

PENOT Nathurin

Né 30 dec 1841 à Montbault

Études à Cambrai

Tourmé Angers 20 dec 1862

Murée Angers 30 mai 1863

s/chaire Angers 21 mai 1864

diacre " 17 XII. 64

pêtré " 23 XII. 1865

Professeur à Cambrai (maître d'étude)

Vicaire à Longue le 1^{er} aout 1867

Vicaire Cathédrale le 25 oct. 1872

Cure de St Jacques le 22 mars 1879

Cure St Joseph le 22 juin 1885

Demissionnaire en 1906 juillet

Décédé au St Joseph le 31 oct. 1910

(S.B. 7204)

Ch^{re} honoraire ²⁵ mars 1895

maître voiturier

PENOT

Mathurin

lettres d'honneur 25 mars 1895

né Montivault 30 décembre 1847

prêtre 23 décembre 1865

curé Angers St Joseph 1885

retiré 1906

décédé 37 octobre 1920

Cathédrale Mgr l'Evêque a reçu la sainte relique avec laquelle il a, quelques instants après, donné la bénédiction. Pendant le défilé qui a marqué le retour de la procession, la musique militaire a joué un de ses plus brillants morceaux. Puis le cortège est rentré à Saint-Laud, laissant à tous ceux qui l'ont vu passer un pieux et fortifiant souvenir.

Nous avons appris avec tristesse, cette semaine, la nouvelle de la mort de M. Alex. de Saint-Albin, rédacteur de *l'Etoile*. Homme de foi avant tout, le vaillant journaliste ne négligeait aucune occasion de défendre l'Eglise et de proclamer ses enseignements. Il s'était acquis d'ailleurs, dans notre cité, une véritable estime par l'aménité de son caractère aussi bien que par la vigueur et la facilité de son talent.

L'installation du nouveau curé de Saint-Jacques, M. l'abbé Penot, a eu lieu, dimanche dernier, en présence de Monseigneur l'évêque et d'un très-grand nombre de fidèles. On peut dire que toute la paroisse était là, pieusement attentive à la cérémonie, avide de voir et d'entendre pour la première fois celui qui allait devenir son pasteur et son père.

Monseigneur, qui n'avait voulu céder à personne le soin de présenter M. Penot à ses paroissiens, l'a fait en termes également élogieux pour les habitants de Saint-Jacques et pour leur nouveau curé. Payant à la mémoire du regretté M. Benoist le tribut de sa gratitude et de son affection personnelles, Monseigneur a pu voir, aux larmes de l'assistance, quels regrets et quels touchants souvenirs le défunt avait laissés dans le cœur de ceux qu'il avait si longtemps évangélisés.

M. Penot n'a pas tardé à justifier les éloges que Monseigneur venait de lui adresser. Dans un langage qui mettait en relief son talent oratoire et ses autres qualités personnelles, il a exprimé à son évêque et à ses paroissiens tout ce qu'ils pouvaient attendre d'un cœur dévoué, d'un esprit élevé, d'une âme vraiment sacerdotale. Nous ne saurions reproduire ni analyser ce discours qui a produit sur l'assistance l'impression la plus favorable.

Puis ont eu lieu, suivant les prescriptions liturgiques, les autres actes de l'installation. Le nouveau curé a été conduit à l'autel, au confessionnal, aux fonts baptismaux, etc., partout où s'accompliront, désormais, les fonctions de son ministère, au nom de l'Eglise, pour le salut des âmes.

Une messe en musique a été chantée ensuite par les jeunes gens du cercle catholique de Saint-Serge, avec un entrain qui révélait la cordialité des exécutants sans nuire au respect de la mesure ni à la justesse des voix.

elles ont été classées *premières* sur douze enfants, que présentaient toutes les écoles de filles du canton nord-ouest de Saumur, et dont sept seulement ont obtenu leur diplôme.

Installation de M. le Curé de Saint-Joseph.

Dimanche dernier, avant la grand'messe, Monseigneur a procédé à l'installation de M. Penot, nommé curé de Saint-Joseph d'Angers. Le prélat s'est rendu du presbytère à l'église, avec M. l'abbé Penot. Il était précédé d'un clergé très nombreux où l'on distinguait presque tous les curés de la ville, MM. les chanoines Machefer, Havain, Fautras, le R. P. Marie-Eugène, prieur du couvent des Dominicains, M. Taupin, directeur des internats de l'Université, accompagné de Mgr Chesneau et de Mgr Pessard, ses vicaires généraux, et suivi de MM. les membres du conseil de fabrique.

L'église était remplie d'une foule compacte et recueillie, un très grand nombre d'hommes se pressaient dans le sanctuaire. Arrivé au pied de l'autel, Monseigneur a entonné le *Veni Creator*, après le chant duquel il a pris la parole.

Il n'avait pas voulu laisser vacante plus longtemps cette belle et grande paroisse de Saint-Joseph. Aussi il s'était empressé de combler le vide qu'y avait laissé la mort inattendue du regretté M. Pineau. Et certes c'était un grand vide. Par ses belles qualités de l'esprit et du cœur, l'ancien curé s'était fait estimer et aimer de tous ses paroissiens. En l'enlevant il y a quelques années à Saint-Lambert-du-Lattay, pour le placer ici, encore jeune et dans toute la force de l'âge, le prélat espérait qu'il passerait de longues années à Saint-Joseph. Mais Dieu, dont les desseins sont impénétrables, en avait disposé autrement; et un ministère qui promettait tant de fruits avait été arrêté dans son cours avant d'arriver à sa pleine maturité. Mais, du moins, les œuvres de M. Pineau survivraient; et tandis qu'il jouirait dans un monde meilleur de la récompense due à ses mérites, sa mémoire resterait en bénédiction dans cette paroisse qu'il avait édifiée par ses vertus, et à laquelle il avait consacré toute l'ardeur de son zèle et de son dévouement sacerdotal.

Quant au digne et excellent prêtre appelé à recueillir une succession rendue facile par les travaux de ses deux prédécesseurs, il n'était pas un inconnu pour la ville d'Angers dont deux paroisses avaient su apprécier tour à tour son talent et son activité. A Saint-Maurice, il s'était fait remarquer par la dignité de sa vie sacerdotale et par l'application constante et soutenue qu'il apportait dans l'instruction de la jeunesse chrétienne. A Saint-Jacques, on l'avait vu accomplir en peu de temps des œuvres qui auraient suffi pour remplir un long ministère. Un clocher monumental surmontant l'église désormais achevée, une école et une salle d'asile construites dans les meilleures conditions, un patronage pour les jeunes ouvriers, une conférence de Saint-Vincent-de-Paul, une association de Dames de charité pour les pauvres, il y avait dans tout cet ensemble d'institutions et d'établissements la preuve incontestable d'un zèle qui savait vaincre

tous les obstacles et ne se laissait arrêter par aucune difficulté. Par ailleurs, le nouveau curé savait joindre à une grande bonté d'âme cette fermeté de caractère et cet attachement aux saines doctrines qui, aujourd'hui plus que jamais, convenaient aux pasteurs des âmes. On ne pouvait donc confier à de meilleures mains, l'administration de cette importante paroisse.

¶ Au reste, Monseigneur promettait au nouveau pasteur que de grandes consolations l'attendaient dans cette portion si chrétienne de la ville épiscopale. Il y trouverait tout d'abord un concours empressé de la part du conseil de fabrique choisi parmi les notabilités de la paroisse. Il y trouverait des ressources précieuses soit pour l'embellissement de l'église, soit pour la construction d'une chapelle de catéchismes, depuis longtemps attendue, soit pour l'organisation complète de l'enseignement chrétien. Il y trouverait un grand fonds religieux, des traditions de foi, des habitudes de piété, le respect de l'Eglise et de ses ministres.

On a donné alors lecture des lettres par lesquelles Monseigneur nommait M. Penot curé de Saint-Joseph et du décret par lequel le chef de l'Etat agréait ce choix. Le nouvel élu s'est alors agenouillé pour réciter la profession de foi, puis Monseigneur lui a passé au cou l'étole pastorale. M. Penot a été ensuite conduit par Mgr Chesneau à l'autel, aux fonts baptismaux, au confessionnal, à sa stalle et à la chaire où il a pris la parole.

Il a choisi pour texte ces mots : *Sacerdos alter Christus*, le prêtre est un autre Jésus-Christ. Ce n'était pas sans une profonde émotion qu'il apparaissait pour la première fois dans cette chaire et venait prendre place au milieu de sa nouvelle famille. Il voulait tout d'abord remercier le chef du diocèse de l'avoir appelé à ce poste d'honneur et d'avoir bien voulu présider lui-même cette cérémonie. Toutefois sa joie était mêlée de regrets pour son ancienne paroisse, où il avait trouvé tant de sympathies et de consolations. Les paroissiens qu'on lui confiait en ce jour n'étaient pas pour lui des étrangers. Plus d'une fois déjà il avait pu apprécier leur générosité pour le bien. Il s'est plu à les saluer dans le Seigneur, et il a eu un mot heureux pour chacune des œuvres établies dans la paroisse. Pour lui, il voulait être, au milieu d'eux, le représentant de Jésus-Christ, *Sacerdos alter Christus*. Insistant sur cette pensée, il a montré la grandeur du prêtre appelé à continuer la mission du Sauveur ici-bas, soit en prêchant la doctrine sacrée, soit en appliquant aux âmes les fruits de la rédemption par les sacrements. Puis il a fait du regretté M. Pineau une éloge délicat, montrant en lui le pasteur modèle, si justement estimé et aimé de tous. Il espérait que son ministère dans la paroisse serait béni de Dieu, il en avait pour garants le bon accueil que lui avaient fait les hommes distingués qui composaient le conseil de fabrique et la bonne volonté des fidèles qui ne lui ferait pas défaut.

M. Penot alors a chanté la grand'messe pendant laquelle Monseigneur a tenu chapelle pontificale. M. le chanoine Fautras dirigeait les cérémonies. Nous devons des compliments à M. Mangeon, l'habile organiste, à l'artiste bien connu et aux amateurs qui ont tant con-

tribué par leur talent à l'éclat de l'office divin. A l'issue de la cérémonie, Monseigneur est rentré au presbytère au chant du *Te Deum*.

J. L.

Installation de M. le Curé de Saint-Jacques.

La cérémonie d'installation de M. l'abbé Bonnamy, nommé curé de Saint-Jacques, a été présidée dimanche dernier par Monseigneur l'Evêque, à 4 h. 1/2. En arrivant au presbytère, Sa Grandeur y a trouvé réunis MM. les curés de la ville, plusieurs chanoines, M. l'abbé Sécher, supérieur de la communauté de Saint-Charles, le R. P. Roux, supérieur de la maison des Oblats, MM. les aumôniers du Bon-Pasteur et de Saint-Nicolas, et plusieurs autres ecclésiastiques.

L'église était remplie d'une nombreuse assistance qui refluaît jusque sur la place. Monseigneur est parti du presbytère, accompagné du nouvel élu, de Mgr Chesneau et de Mgr Pessard, ses vicaires généraux et des prêtres qui étaient venus donner en cette circonstance à M. l'abbé Bonnamy un témoignage de leur estime et de leur sympathie.

Arrivé dans le sanctuaire, Monseigneur a entonné le *Veni Creator*, puis il est monté en chaire.

Lorsque, il y a peu d'années, il installait M. l'abbé Penot à Saint-Jacques, il espérait pouvoir le laisser de longues années à la tête de la paroisse qu'il venait de lui confier. Aussi, pour le déterminer à rompre des liens qui étaient devenus si chers au prêtre et aux fidèles, il avait fallu qu'une mort prématurée vint enlever M. le curé de Saint-Joseph à l'affection de ses paroissiens. Ce que M. Penot avait été, ce qu'il avait fait à Saint-Jacques en un si court espace de temps, il n'avait pas besoin de le rappeler; ses œuvres parlaient assez d'elles-mêmes. De leur côté, les fidèles l'avaient secondé dans toutes ses entreprises avec un dévouement une générosité dignes de tout éloge.

Mais si la paroisse de Saint-Joseph bénéficiait des mérites de M. Penot, elle envoyait à celle de Saint-Jacques un prêtre qu'elle entourait de confiance et d'estime; et ce serait entre les deux paroisses un lien de sympathie chrétienne et de reconnaissance mutuelle. Ancien chapelain de l'église nationale de Saint-Louis-des-Français à Rome, docteur en théologie et en droit canonique, ayant puisé la doctrine à sa source même, M. l'abbé Bonnamy avait marqué sa place parmi les p.êtres les plus instruits du diocèse. Et, par ailleurs, il avait une expérience déjà longue du ministère pastoral, formé à l'école du dévouement et de la charité, sous la direction des deux vénérables ecclésiastiques qui s'étaient succédé à Saint-Joseph. Les paroissiens de Saint-Jacques trouveraient en lui l'homme du devoir, le prêtre uniquement appliqué aux fonctions de sa charge, et ne se préoccupant d'autre chose que du bien des âmes. Aussi les fidèles reporteraient-ils sur M. l'abbé Bonnamy les sentiments de respect, d'affection et de piété filiale qu'ils n'avaient cessé de témoigner aux prêtres qui avaient exercé le ministère au milieu d'eux.

Dame-du-Frêne improvise un pèlerinage pour ne pas rompre avec sa tradition de fidélité à Notre-Dame du Marillais. — Beaupréau, la capitale de la Vendée, regarde comme ses jours les plus doux, ceux où elle peut venir prier sa Dame protectrice. Ses enfants se font donc une fête de venir nombreux... et en zélés du culte de Marie ils entraînent avec eux leurs frères de la Salle-Aubry. — Tous sous la conduite de leurs vénérés pasteurs saluent Notre-Dame de leurs chants mélodieux. Un fervent disciple de saint François d'Assise, le P. Florent, heureux de célébrer Notre-Dame du Marillais que ses parents lui ont appris à aimer, ranime la piété des fidèles envers Marie qu'il montre toute puissante et toute bonne...

Quelles heureuses journées dans la vie, que les journées consacrées ainsi à Marie !... Vraies oasis dans le désert ! La Sainte Mère sourit avec tant de bonté à ses enfants... et ceux-ci font une si ample provision de consolations et de force pour l'avenir. Tous emportent les plus suaves émotions et se promettent de revenir, surtout quand la nouvelle chapelle sera terminée. Beaucoup de curés attendent ces jours bénis pour amener leurs paroisses...

Ah ! puisse notre bonne Mère hâter cette époque désirée ! Comme le disait un des orateurs des jours derniers : Il ne faut point que ce monument périsse. Il faut qu'il vive pour raconter aux générations futures la bonté de Marie envers l'Anjou et le dévouement de l'Anjou envers son auguste Bienfaitrice. Il faut qu'il vive pour consacrer la plus noble tradition de notre pays. Il est beau, sans doute, pour l'Anjou d'avoir fourni des Rois aux grands trônes de l'Europe, d'avoir donné des défenseurs au Pape et à la Terre-Sainte de généreux champions ; mais il est plus beau pour lui d'avoir été favorisé de la première visite de Marie se montrant à son bon pays de France, d'avoir reçu la grande mission de répandre dans l'Eglise la fête de sa Nativité et d'avoir vu, pour récompense de sa fidélité à remplir cet apostolat, Marie prendre à travers les siècles le nom de Notre-Dame l'Angevaine.

Nous osons donc compter sur la générosité de nos chers compatriotes pour nous aider à la construction du monument commencé. — Car hélas ! nos ressources sont épuisées et il reste beaucoup à faire. — Mais la charité fait tant de miracles en Anjou, que nous espérons voir encore celui-ci s'accomplir bientôt.

X.

Noces d'argent

Le temps est aux anniversaires et l'on en use à tout propos : s'il y a des abus, je ne saurais le dire. Je sais, du moins, qu'il est d'heureuses circonstances dont il est doux de rappeler le souvenir lorsqu'on emporte de la fête, qui les fait revivre, de saines et fortifiantes émotions.

Telles sont les circonstances qui réunissaient au Pin-en-Mauges, le 22 septembre dernier, une vingtaine d'ecclésiastiques et leur permettaient de célébrer ce qu'on appelle les « Noces d'argent »,

c'est-à-dire, sans poésie, le vingt-cinquième anniversaire de leur ordination sacerdotale. Ils étaient quarante-deux à leur sortie du Grand-Séminaire : la mort leur a pris onze victimes, dont la dernière a été M. l'abbé Chassé, pieusement décédé au commencement de ce mois.

Quelques-uns, — ils sont huit, — appelés à la vie religieuse et au glorieux apostolat des Missions manquaient à la fête : leurs lettres d'excuse venues des contrées les plus lointaines du monde, témoignent éloquemment que la vive flamme de l'amitié, soigneusement entretenue, les soutient dans leur dévouement et dans leurs sacrifices.

Ceux qui sont restés en Anjou, pourquoi ne pas citer parmi eux M. le Curé de la Trinité d'Angers, et M. le Curé de Saint-Joseph, M. l'abbé Fillion, vicaire général d'Evreux, M. l'abbé Brisset, aumônier du Lycée, M. l'abbé Lecacheur, supérieur de Sainte-Anne de Saumur, étaient heureux et fiers de se grouper autour du Révérendissime Père Abbé de Bellefontaine, leur meilleur condisciple au Petit-Séminaire Mongazon.

On le conçoit aisément, le saint sacrifice de la messe est l'acte le plus important d'une belle réunion où la joie est surtout spirituelle, parce que Dieu tient la première place dans la vie du prêtre. Le Révérendissime Père Abbé chanta donc pontificalement la messe : ses assistants, les chantres à la voix grave et majestueuse, étaient tous, est-il besoin de le dire, des séminaristes rajeunis de vingt-cinq ans. Au chœur, se dissimulait humblement, enveloppé dans son ample-coule blanche, le Père Marie-Ephrem, hôtelier de la Trappe et fils très soumis du Révérendissime Père Abbé, après avoir été, au collège, son condisciple et son rival.

Une messe pontificale n'est pas spectacle nouveau pour l'excellente paroisse du Pin-en-Mauges : mais la foi qui lui donne le sens des convenances et le goût des choses divines, l'avait attirée à l'église de façon à la remplir presque entièrement. Elle en fut bien récompensée en entendant les éloquents paroles de M. le Curé de la Trinité adressées, après l'évangile, à ses frères dans le sacerdoce.

Comparant très ingénieusement ce jour anniversaire de pieuse commémoration, consacré à la reconnaissance et à la joie, à celui que fêtent les époux en leurs noces d'argent, « Que font, dit-il, en pareil jour les époux ? Après vingt-cinq ans, ils jettent un coup d'œil sur le chemin parcouru. Leur pensée va tout d'abord à ce jour radieux entre tous les autres jours, où, au pied de l'autel ils se jurèrent fidélité mutuelle et mutuel amour. Un parfum de ce jour leur revient au cœur et ils tressaillent ; et s'ils sont chrétiens, ils chantent au Seigneur l'hymne de la joie et de la reconnaissance. »

Ainsi viennent faire les prêtres réunis en ce sanctuaire, car le plus beau jour de leur vie a été celui de leur prêtrise.

« Après ce quart de siècle ne rayonne-t-il pas à nos yeux ce jour lointain déjà par le temps, mais tout près par le souvenir où nous engageons notre foi ? Ce n'était pas avec une créature, tout riche puisse-t-elle être, que nous contractions notre alliance ;

« c'était avec Jésus le roi immortel des siècles, avec l'église, la
« reine incomparable dont la beauté surpasse toutes les beautés
« de la terre. »

« O jour inoubliable ! c'était dans la plénitude de notre raison,
« dans la pleine liberté de notre âme, c'était aussi dans toute
« l'ardeur de notre jeunesse, dans tout l'enthousiasme de notre
« cœur : nous sommes venus donner nos mains au pontife, et le
« pontife les a marquées de l'onction sainte. Nous nous sommes
« couchés sur les dalles du sanctuaire et nous nous sommes relevés
« prêtres pour toujours ! Et depuis ce jour, pendant vingt-cinq ans,
« à l'émission de notre voix, à notre parole vivante, le Père souve-
« rain a déposé son très doux Fils entre nos mains, et nos doigts
« tremblants l'ont tenu ! O sacré, ô céleste ministère ! (Saint
Bernard.) »

Au souvenir de ces grandeurs toujours présentes dont il a été
honoré, un prêtre peut-il contenir l'élan de sa reconnaissance ?

Mais suivons la comparaison :

« A cette première heure, les époux chrétiens rattachent les
« heures rayonnantes qui ont suivi : heures de commune ten-
« dresse et de commun secours, heures égayées par le rire argen-
« tin des enfants, heures ineffables d'un foyer que le Seigneur a
« élargi et qu'il a enveloppé de douceur et de paix ! » Les joies du
foyer sont les plus douces pour l'homme condamné au travail :
quelles ne seront pas les joies du prêtre, père spirituel des âmes !

« Pleines de Dieu et de ses grâces, nos mains se sont ouvertes
« sur les hommes, nous avons donné Dieu.

« Nous avons enfanté des âmes à Dieu. Oh ! voyez notre admi-
« rable paternité. Voyez ces fils de notre sacerdoce à qui nous
« avons donné l'eau qui régénère, la parole qui éclaire, le pardon
« qui relève, le pain qui nourrit. » Il n'est point de ciel sans nuages.

Après ce tableau idéal où il semble que le prêtre ne touche pas à
la terre, voici la réalité.

« Au jour des noces d'argent, les époux de la terre ont néces-
« sairement des larmes mêlées à leurs joies ; plusieurs des jours
« écoulés ont été mauvais ; plus d'un tombeau marque de la croix
« lugubre ce long chemin de vingt-cinq ans. »

La croix se trouve mêlée à toutes les existences, chacun connaît
les siennes, mais qui est capable de soupçonner celle du prêtre ?

« Oh ! comme parfois la croix a pesé sur nos épaules ! comme
« notre calice a contenu du fiel et comme a coulé le sang du
« cœur ! »

Dans les circonstances, il ne pouvait être question que des tris-
tesses communes, en pleurant les frères tombés. Avec une grande
délicatesse d'expressions et de sentiments, M. le Curé de la Trinité
les a successivement nommés, notant chacun par le trait distinctif
de sa physionomie ; attention délicate qui les a rendus comme
présents au saint sacrifice sur le point d'être offert pour les vivants
et pour les morts.

Se repliant sur lui-même, après ce pieux souvenir, et jetant les
regards vers l'avenir, l'orateur poursuit :

« A leur jubilé de vingt-cinq ans, les époux ordinaires se regardent et s'affligent parfois. Il leur est dur de constater que sont partis à tout jamais les charmes de la première jeunesse; ils s'attristent de voir les cheveux blancs remplacer la couronne d'or ou d'ébène de leurs vingt ans, et c'est avec une frayeur plus grande qu'ils jettent sur l'avenir un regard timide. »

Cette mélancolique tristesse sied bien à ceux qui mettent leur bonheur dans la possession de la terre.

« Mais nous, Mes Frères, non ! nous ne pouvons avoir de ces préoccupations mesquines. Non, ni je ne m'étonne, ni je ne m'attriste d'avoir vu disparaître les fleurs de notre printemps. Mais bien plutôt j'admire et je vénère les traces plus ou moins apparentes des travaux et des épreuves d'un ministère d'un quart de siècle. Ce n'est pas le vrai soldat qui regrette les fatigues ou les blessures glorieuses de la bataille ! » C'est un hommage délicatement rendu aux rides de l'âge, et, en particulier, à la sérénité que reflète l'austère et ascétique visage du Révérendissime Père Abbé. Quelques-uns ont pu sourire; tous ont tressailli aux accents de cette apostrophe terminée par une exhortation à ne point faiblir dans les travaux commencés; à renouveler de cœur les promesses de fidélité à Dieu, à l'Eglise, à demeurer « les têtes du peuple (S. Bern.), têtes non languissantes ou abattues, mais pleines d'ardeur et de vie. Oui, Mes Frères Bien-Aimés, tournons-nous vers le Dieu qui a réjoui notre jeunesse et honoré si grandement notre vie; redisons-lui dans la foi et dans l'amour : *Dominus pars hæreditatis meæ*. Seigneur, vous êtes la part de mon héritage et de mon calice. »

C'était une invitation pressante et non calculée à renouveler l'imposante cérémonie des promesses cléricales; elle fut comprise, et, quand la messe fut terminée, avant la bénédiction du Très Saint Sacrement, le Révérendissime Père Abbé, à genoux sur les degrés de l'autel, tenant un cierge à la main, répéta, comme aux jours de ferveur, dans la première cléricature : « *Dominus pars hæreditatis meæ*. » Seigneur, vous êtes la part de mon héritage. Lui surtout peut dire : « J'ai vu le monde, j'ai pesé les hommes et les choses, et je redis avec une conviction plus forte : *Funes ceciderunt mihi in præclaris*. Mon partage est le meilleur. »

A sa suite, tous les prêtres, comme rajeunis dans leur vocation, renouvelèrent la même protestation de foi. Jésus dut les bénir ! le cœur dilaté par l'amour, ils chantaient : « *Ecce quam bonum et quam jucundum habitare fratres in unum*. Voyez comme il est bon et agréable pour des frères d'habiter ensemble. »

« Les hommes, avait dit M. le Curé de la Trinité, ont des paroles mielleuses, mais elles cachent souvent leur perfidie. Non, les hommes que je rencontre ne sont pas des frères. Les hommes me racontent leur vie et cherchent à m'initier à leurs joies. Mais, ni nous n'avons connu les joies d'un commun foyer, ni nous n'avons partagé les jeux de la première enfance. Non, ce ne sont pas des frères. Et rien n'est meilleur que de trouver des frères et de vivre avec des frères.

« Les hommes peuvent même avoir un père commun et une commune mère et, malgré cela, être divisés. Non, ces hommes que je rencontre ne sont pas vraiment frères.

« Mais nous qui avons Dieu pour père, nous qui avons pour mère Marie, la très douce Reine du Ciel, nous qui avons pour commune épouse l'Eglise, nous qui avons pour commun apanage le divin sacerdoce, oh! nous, nous sommes des frères, c'est pour nous qu'il est écrit : Combien il est beau, combien il est suave pour des frères d'habiter ensemble. »

C'est le cri spontané d'un cœur tendre et fort, l'épanchement d'une âme qui déborde de sainte amitié. L'émotion qu'il communique me fera pardonner d'avoir raconté cette fête intime : si je l'avais éprouvée moins profondément, il ne me fût pas venu à la pensée de la raconter, car, tous les ans, de telles cérémonies, à la grande édification des fidèles, se renouvellent sur tous les points de l'Anjou. Celle-ci a pris comme naturellement un cachet de grandeur et de force qu'il m'a semblé bon de révéler. On jugera par elle quelles sont ces réunions sacerdotales, à quelles sources elles puisent, quel but elles poursuivent et le bien qu'elles peuvent faire.

X.

Le *Journal des Connaissances Médico-Chirurgicales*, s'exprime ainsi dans un article sur la **Poudre de Rogé** au citrate de magnésie, comme purgatif :

« Une expérience de cinq années, faite sur la plus grande échelle possible, a confirmé l'opinion de M. Soubeiran et celle de l'Académie de Médecine. Le citrate de magnésie s'est popularisé avec une promptitude et une généralité bien rares dans l'histoire de la thérapeutique ; et à l'encontre de ces médicaments que le caprice de la mode soutient un instant pour les laisser retomber ensuite dans un juste oubli, le *Sel de Rogé* se répand de plus en plus dans la pratique de l'art, et voit sa légitime réputation se confirmer de plus en plus. »

Prix : 2 francs le flacon, toutes pharmacies.

Quinium Labarraque, vin fébrifuge et digestif

« LE PLUS ÉNERGIQUE DES TONIQUES CONNUS »

(*Annuaire de Médecine et de Chirurgie pratiques.*)

La bouteille : 6 fr., la demi-bouteille : 3 fr. — Toutes pharmacies.

Huit fois sur Dix les névralgies et les migraines se dissipent en quelques minutes par l'emploi des **Perles de Térébenthine** du Dr Clertan. Trois ou quatre de ces **Perles** produisent un soulagement presque instantané.

Chaque flacon contient **trente perles**, ce qui permet de guérir une migraine ou une névralgie pour une somme insignifiante.

Comme l'essence de térébenthine doit être rectifiée avec le plus

En se communiquant également :

1° *Dans le diocèse*, les adresses de tous les hommes et jeunes gens connus d'eux, qui passent de la ville à la campagne, ou de la campagne à la ville et à la caserne ; les lettres de recommandation remises aux gens eux-mêmes ne suffisent pas ;

2° *Hors du diocèse*, les adresses de toutes les œuvres et hommes d'œuvres, auxquels puissent être recommandés les familles et jeunes gens qui partent au loin.

M. l'abbé de l'Estoile, 53, rue Toussaint, Angers, veut bien, sur la demande de Monseigneur, se charger de renseigner là-dessus ses confrères. »

M. le chanoine Pénot, ancien curé de Saint-Joseph d'Angers

Le jeudi 3 novembre, un cortège funèbre se formait, dans la petite rue de Saint-Joseph, devant la demeure de l'ancien pasteur de la paroisse : asile de petits enfants, patronages de jeunes filles et de jeunes gens, écoles chrétiennes et pensionnat, associations d'Enfants de Marie et de Mères de famille, précédaient un nombreux clergé et le char funèbre, dont les cordons étaient tenus par M. Joseph Joubert, secrétaire du Conseil paroissial et vice-président de l'Association paroissiale, M. le Curé de Saint-Jacques, M. l'abbé Dessaix, condisciple de cours du défunt, M. l'abbé Galard, maintenant curé de Trélazé, l'un de ses premiers vicaires à Saint-Joseph. Une grande affluence de fidèles suivait la dépouille mortelle et l'escortait dans un profond recueillement jusqu'à l'église, où la messe fut chantée par M. le Curé de la Trinité, assisté comme diacre et sous-diacre de M. l'abbé Brunet, curé de Nueil, et de M. l'abbé Gonnord, aumônier des Servantes du Saint-Sacrement, tous les deux anciens vicaires de M. Pénot.

Avant l'absoute, que donnera Monseigneur l'Evêque, M. le chanoine Delahaye, curé de Saint-Joseph, monte en chaire et prononce l'éloge funèbre de son prédécesseur :

« MESSEIGNEURS (1), MES FRÈRES,

« Pour la seconde fois, cette année, vous êtes réunis autour du cercueil d'un prêtre, serviteur de vos âmes : tous les deux frappés du même mal, nous ont été enlevés en quelques jours : le premier succombait à Pâques, sans avoir achevé l'œuvre apostolique qui l'avait conduit en passant au milieu de nous ; le second, après vous avoir consacré le plus long ministère de sa vie sacerdotale, jouissait dans sa paroisse du repos le mieux mérité, quand la mort est venu le surprendre, à la veille de la Toussaint ; et, comme j'ai dû tenter de faire revivre devant vous M. le chanoine Badet tel que nous l'avions pu connaître en quelques semaines, je voudrais payer un tribut de reconnaissance et rendre un hom-

(1) M^{sr} Rumeau, évêque d'Angers, et M^{sr} Roissant, évêque titulaire d'Usula.

mage bien simple et très sincère à la mémoire de M. le chanoine Mathurin Pénot, ancien curé de cette paroisse.

« Il y a tout près de soixante-neuf ans, M. Pénot naissait à Montrevault, dans un de ces foyers vendéens où la foi et l'exemple des vertus chrétiennes sont héréditaires. Sa mère était une femme d'une rare bonté, d'un bon sens remarquable, qui inspiraient une confiance universelle : on venait lui soumettre les conflits de voisinage et de parenté, parce qu'elle jouissait du don de résoudre amiablement les différends. L'enfant garda le souvenir et une juste fierté du crédit que valurent à sa mère une prudence et une discrétion hors de pair, et, comme l'imitation la plus facile est celle d'exemples très aimés, plus tard nous verrons refleurir dans l'homme fait les vertus maternelles : le prêtre sera le bon conseiller, plein de sagesse, de réserve et d'une inaltérable fidélité à garder les moindres secrets.

« Quand se dessina la vocation sacerdotale de l'enfant, son premier maître fut M. Fruchaud, le frère du futur archevêque de Tours, homme austère, paraît-il, jusqu'aux confins de la rudesse, qui dut contribuer à développer chez son élève cette fermeté, cette tenacité qu'on remarquera dans la poursuite et l'exécution de tous ses desseins.

« Après « quelques mois de latin », Mathurin Pénot entra au collège de Combrée. Il y prit rang tout de suite parmi les meilleurs élèves de la classe. De bonne heure, sa belle voix le désigna pour participer plus largement que ses condisciples aux cérémonies saintes : plus tard, il émerveillera les pèlerins de Lourdes, en jetant aux échos de la vallée bénie, les accents du cantique combréen : « Bonne Mère, au revoir. »

« Au Séminaire, où il laissera le souvenir d'un séminariste laborieux et régulier, il développera encore son talent musical et son amour pour la belle ordonnance du culte divin : ses aptitudes et ses goûts deviendront ses moyens et des ressources dans les différents ministères qu'il exercera.

« Après avoir, un an seulement, rempli les fonctions de surveillant à Combrée, M. Pénot est demandé comme vicaire par le vénérable M. Massonneau, curé de Longué. Avec son confrère — qui sera plus tard son collègue comme curé d'Angers — M. l'abbé Hublot, ils ont tôt fait de former une maîtrise et une musique instrumentale, rivalisant de zèle pour la splendeur des cérémonies religieuses. Alors, M. Pénot commence à prendre contact avec les jeunes gens ; par son expérience personnelle, il apprend quelle salutaire action le prêtre peut exercer dans les patronages : cette expérience du jeune vicaire inspirera la sollicitude du curé.

« A Longué, M^{re} Freppel avait discerné, dans une visite pastorale, le talent et le savoir faire de l'abbé Pénot : il le nomma bientôt vicaire à la cathédrale. Le curé était alors M. Bodaire, prédicateur très remarquable et justement estimé. Dans ces derniers temps encore, M. Pénot nous parlait avec admiration de l'éloquence de son ancien curé, fruit du travail et du soin consciencieux plutôt que don de nature. Il n'est guère douteux que M. Bodaire ait exercé une grande influence sur la direction

des efforts et la méthode de travail de son vicaire, dont les prédications furent sans doute bien rarement abandonnées aux hasards de l'improvisation et n'en offraient que plus de solidité, de gravité, d'élévation. A la Cathédrale, M. l'abbé Pénot eut pour confrère le futur évêque de Laval. Aujourd'hui, M^{sr} Grellier exprime tous ses regrets de ne pouvoir se joindre à nous pour rendre les derniers honneurs à celui qu'il appelle « son cher ami défunt ».

... « J'inscris tout de suite, dit-il, sur mon livre de messes, celles « que je me propose de célébrer pour lui et certainement j'y « mettrai tout mon cœur et tout ce que le Bon Dieu daignera me « donner de piété. »

« Après une douzaine d'années de vicariat, M. Pénot s'était formé des idées très arrêtées sur l'emploi de sa vie sacerdotale, il avait déterminé le champ et la méthode de son zèle pastoral et nous le verrons suivre fidèlement le plan qu'il s'est tracé dans les deux paroisses successivement confiées à son dévouement,

« Saint-Jacques fut la première. Il y arrivait à un moment où, de toutes parts, on sentait un besoin de renouvellement : il apparaissait que toute paroisse qui ne prendrait pas un accroissement d'activité chrétienne périrait dans un sommeil de mort. Tout aussitôt, M. Pénot donna à la sienne un nouvel élan de vie. L'église était bien délabrée : le nouveau curé la répare, la dote d'un chemin de croix ; bientôt un clocher en ornera la façade et la plus harmonieuse sonnerie de cloches — qu'envie plus d'une autre paroisse de la ville — appellera aux solennités de la maison de Dieu. Mais ce sont les écoles et les patronages qui remplissent les églises : le curé de Saint-Jacques édifie une école de garçons, pour laquelle il ne trouve pas immédiatement les maîtres nécessaires : en attendant, dans ces locaux, il ouvre un asile, remettant à plus tard l'exécution de son dessein aujourd'hui réalisé ; ne pouvant ouvrir l'école, il fonde un patronage de garçons. Le zèle et le savoir-faire de ses successeurs compléteront ses œuvres, et les paroissiens de Saint-Jacques sauront unir à la reconnaissance et à l'attachement qu'ils témoignent à leurs nouveaux pasteurs le très fidèle souvenir gardé à l'ancien.

Ils l'avaient soutenu, non sans fierté, dans une lutte restée mémorable, qui eut son dénouement devant les tribunaux : M. Pénot y remporta une éclatante victoire, pour la grande confusion des accusateurs injustes et mal avisés qui s'étaient flattés de trouver sa prudence en défaut à propos d'une prédication.

« Peu après cet incident, M. Pénot était transféré à Saint-Joseph. Ici, Mes Frères, les œuvres de votre ancien curé sont sous vos yeux : elles disent, mieux que ne fera ma voix, son sens pratique, son art d'intéresser la charité à ses entreprises, sa patience à les poursuivre quand surgissaient les difficultés. Voyez-le appliquer à Saint-Joseph la même méthode de travail qu'à Saint-Jacques. En 1851, notre église avait paru une belle nouveauté ; en 1885, l'architecture religieuse ayant beaucoup progressé, avait élevé des édifices dont la comparaison rendait trop évident les défauts d'un monument, aux fenêtres perdues

jusque dans les voûtes. d'où le jour descendait parcimonieusement versé à travers les vitraux les plus sombres. M. Pénot se met à la tâche : bientôt de larges verrières, véritables œuvres d'art, laisseront pénétrer à flot la lumière dans le sanctuaire et la nef ornés d'une belle frise ; encore quelques années et la chaleur viendra avec la lumière ; le dallage sera refait ; une louable délicatesse de piété envers la sainte Eucharistie dotera l'église d'une table de communion, travail artistique d'une grande valeur.

« Heureuses et opportunes initiatives de votre ancien pasteur, Mes Frères ; car, qui donc, dans les temps présents, oserait rêver ou désirer ce qu'il a réalisé pour la beauté de la maison de Dieu ?

« Mais, dans notre langage contemporain, ils semble que les travaux matériels ne comptent presque pas pour le soutien ou le progrès de la vie chrétienne ou paroissiale et l'on réserve le nom d'« œuvres » aux entreprises ou institutions qui tendent à un perfectionnement moral, social ou religieux. En ce sens, le ministère de M. Pénot à Saint-Joseph a été fécond et riche en « œuvres ». Dès le début, en 1887, il établit l'association des Mères de famille ; ensuite, il fonde le patronage des jeunes gens, en face du presbytère ; il agrandit de nouvelles constructions les deux écoles de garçons et de petites filles ; l'asile incendié est relevé de ses cendres, embelli et mieux aménagé ; puis, M. Pénot forme une conférence paroissiale de Saint-Vincent-de-Paul et crée l'œuvre du Dispensaire pour les pauvres : il sera, en effet, le grand ami et l'éloquent avocat des pauvres ; il aura le courage de soutenir — contre ceux qui le contredisent, peut-être avec encore moins de désintéressement que de conviction — qu'il y a des pauvres dans sa paroisse, plus nombreux et plus misérables qu'on ne le pense généralement, parce qu'ils se cachent au fond des cours, tandis que le bien-être se montre en bordure des rues.

« Mes Frères, je me suis borné à une simple énumération des « œuvres » de M. Pénot ; elle suffit à lui faire rendre ce témoignage que sa carrière pastorale a été bien remplie et je vous dirai très sincèrement que l'ambition de son successeur serait de pouvoir faire autant et aussi bien que lui. Me sera-t-il permis d'ajouter, qu'avec la reconnaissance qui nous est commune, Mes Frères, pour la belle efflorescence dans laquelle M. Pénot a laissé notre chère paroisse, je lui garde une gratitude toute spéciale pour la délicatesse et le tact parfait dont il a usé dans sa retraite prise au milieu de nous. Il ne manqua pas alors de prophètes de malheurs pour prédire que le voisinage de son prédécesseur créerait au nouveau curé quelques difficultés ; je dois à la vérité d'assurer que M. Pénot n'a jamais rendu que des services à son successeur.

« Au reste, ceux qui connaissaient bien M. Pénot ne partagèrent pas ces appréhensions. Sous des dehors un peu froids et presque solennels, ils savaient qu'il y avait en lui beaucoup de bonté et, dans l'intimité, beaucoup d'abandon et de gaieté : il rendait fort agréable la vie commune au presbytère et, à partir du jour de sa retraite, il n'y eût à Saint-Joseph rien de changé, mais seulement un prêtre ami de plus pour jouir de l'aménité et de la cordialité de ses relations.

« Nous nous étions faits à l'idée de le posséder longtemps encore, de le voir célébrer tous les jours la sainte messe à cet autel, assister à tous nos offices ; c'était un plaisir de le rencontrer dans les rues de notre paroisse, aux heures de ses promenades quotidiennes, souriant avec bienveillance aux gens affairés et les encourageant au labeur en leur vantant les charmes qu'il donne plus tard au repos. Il sortait encore, le lundi 24 octobre ; mais la température si inclémente de cette journée devait lui être fatale. A son retour, les frissons de la fièvre le saisirent. Aussitôt son très clairvoyant et dévoué médecin entrevit la gravité du mal et fit appeler le neveu sur lequel M. Pénot concentrait ses affections familiales et sacerdotales.

« A deux fois, la maladie parut vaincue et ces alternatives de relèvement et de rechute finirent par tromper tout le monde. Tout à coup, dimanche dernier, la connaissance échappa au cher malade avec qui j'avais pu traiter une question importante l'avant-veille, qui s'était levé encore la veille. On vint me prévenir, à la fin du catéchisme : on espérait que, comme les jours précédents, la connaissance reviendrait vers cinq heures du soir ; mais, quand je revis M. Pénot après les vêpres, je constatai une telle aggravation du mal que je n'hésitai pas à administrer immédiatement les derniers sacrements.

« Quelques heures plus tard, le vénéré moribond recevait une visite qui le tirait de son assoupissement et les dernières paroles qu'il ait prononcées sur cette terre sont celles-ci : « Merci Monseigneur ! » Il avait reconnu son évêque. C'est, Monseigneur, une bien juste récompense de votre sollicitude pour vos prêtres et une douce consolation de votre cœur paternel d'avoir pu, non seulement bénir ce bon prêtre, mais de lui avoir renouvelé la sainte absolution avec l'assurance qu'il avait repris l'usage de ses facultés.

« Mes Frères, un éloge funèbre qui ne commenterait pas les leçons de la mort serait-il bien digne de la chaire chrétienne ? Que de fois n'a-t-elle pas retenti de cette parole du Sauveur : « Soyez prêts, car je viendrai comme un voleur. » Je ne saurais, Mes Frères, vous taire aujourd'hui cet avertissement, renouvelé par une mort qui nous a tous surpris ; mais, je veux surtout, Mes Frères, vous mettre en garde contre une tendance, à laquelle vous pourriez céder sans vous en douter. N'est-on pas trop généralement enclin à oublier les âmes des prêtres après leur mort ? Ils étaient les amis de Dieu, les familiers de Jésus-Christ, leur jugement aura été favorable : qu'ont-ils besoin de nos prières, de l'oblation du Saint Sacrifice, de l'application des Indulgences ? Il n'en jugeait pas ainsi, Mes Frères, le prêtre qui vient de mourir. Certes, le trait saillant de sa vie a été la dignité ; il a passé partout en recueillant l'estime, en inspirant le respect que mérite le prêtre le plus digne. Cependant, par son testament, il ordonne de célébrer un nombre considérable de messes pour le repos de son âme. C'est qu'il avait, comme tout bon prêtre, le vif sentiment de ses responsabilités. Ah ! Mes Frères, pour qu'un homme ose prendre la responsabilité de vos âmes et se faire auprès de vous le dispen-

sateur des mystères de Dieu, il faut, non pas qu'il perde de vue les rigueurs de la Justice éternelle : elles le stimulent dans la pratique de ses grands et redoutables devoirs ; mais il est nécessaire de tempérer les craintes que cette Justice lui inspire, par la très aimable vue des infinies miséricordes de Jésus et par l'espoir que la reconnaissance de quelques fidèles au moins provoquera cette douce bonté du Sauveur en faveur de ses prêtres, de ses amis, livrés aux expiations du purgatoire. Pour vous, Mes Frères, vos prêtres ont tous plus ou moins cessé d'appartenir à leur famille : vous êtes leur vraie famille, leurs vrais enfants : si vous ne priez pas pour eux après leur mort, ils seront oubliés de tous et n'auront guère part qu'aux suffrages appliqués aux âmes les plus abandonnées. Oh ! qu'elle est sincère de leur part, cette supplication que l'Eglise prête aux trépassés : *Miseremini, miseremini mei, vos saltem...* « Ayez pitié de moi, vous du moins » : vous que j'ai baptisés, vous que j'ai préparés à votre 1^{re} Communion, initiés à la science des vérités chrétiennes, si souvent réconciliés avec Dieu, éclairés, rassurés, consolés ; vous qui, après Jésus Christ et Marie, me devrez votre salut : ayez pitié, souvenez-vous et priez. »

Une Fête à Joué

Adieux du R. P. Joseph Desportès à sa Paroisse natale

Un curé de Joué — non le moins éloquent — disait un jour que sa paroisse était peut-être celle qui, eu égard au chiffre restreint de ses habitants, avait donné le plus de prêtres au diocèse. S'emparant du texte connu : « *Et tu Bethleem terra Juda nequaquam minima es in principibus Juda ; ex te enim exiit dux qui regat populum meum Israël* », il énumérait avec une légitime fierté les nombreux enfants que Dieu s'était choisis dans la petite bourgade vendéenne pour en faire les chefs de son peuple. Le bon curé avait-il l'intuition de l'avenir et, nouveau voyant d'Israël, présageait-il l'élévation à l'épiscopat du plus glorieux de nos compatriotes ? Toujours est-il que, dix ans après, l'humble paroisse accueillait triomphalement dans ses rues pavoisées et illuminées le prêtre savant et pieux que l'on ne désigne plus désormais que sous le nom d'évêque de Laval.

Ce n'était point un évêque que nous fêtions le dimanche 16 octobre, mais un cousin d'évêque, le petit cousin de notre évêque, héritier de son savoir et de ses vertus. Parti depuis quatre ans au Séminaire des Missions Étrangères, il revenait faire à sa paroisse natale ses derniers adieux avant d'aller porter l'Évangile aux peuples de l'Annam. Le premier contact des mains du prêtre avec l'Hostie a toujours quelque chose de profondément impressionnant ; aussi les fidèles de nos chrétiennes paroisses s'empressent-ils autour du nouvel élu du Seigneur, hier encore écolier comme eux, espiègle, léger peut-être, qui tant de fois a pris part à leurs jeux et qui maintenant, devenu l'égal des anges, paraît sur la montagne sainte pour y offrir la victime pure et sans tache au Père qui est au Cieux. Bien des fois les habitants de Joué avaient

PENOT 5042 Mathurin (1841-1910)

Combrée (tout) de diocèse d'Angers de à

Combrée (maître d'études) de diocèse d'Angers de 1865 à 1867

Curé de St-Jacques (Angers) de 1879 à 1885

Curé de St-Joseph (Angers) de 1885 à 1906